

Intervention du groupe ECOLOConseil communal du 26 octobre 2015Document à destination de la presse et du Directeur GénéralMotion de méfiance collective

Mesdames et Messieurs les membres de l'ancien et du nouveau Collège Communal,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal,

Chers collègues,

Cette motion de méfiance collective représente évidemment un espoir que les choses puissent s'améliorer.

Cela fait en effet 3 (trop) longues années que la politique communale à Verviers est polluée par les mésententes continues entre cdh et MR, et sans doute plus encore par des querelles stériles de personnes. Cette majorité ne fonctionnait pas. N'a jamais fonctionné. Dès le départ, dès sa mise en place, nous avons eu devant nous une majorité qui ne parvenait pas à se définir ni à définir une vision, un projet cohérent et constructif pour Verviers. Les signaux d'alarme ont été nombreux. Cette issue, le renversement de majorité, semblait inévitable. Tous les observateurs de la vie politique communale s'y attendaient. Puisqu'il vous était manifestement impossible de travailler ensemble, pourquoi ne pas en avoir tiré les conséquences qui s'imposaient beaucoup plus tôt ? Il revient à chacun des deux partis de l'ancienne majorité d'évaluer sa propre responsabilité dans cet échec flagrant.

Marc Elsen a donc décidé de se retirer pour ne pas bloquer plus longtemps la situation. Nous saluons son choix de se mettre en retrait pour permettre un nouveau départ pour Verviers. Monsieur le Bourgmestre, vous avez eu le courage et le mérite de chercher à dégager des consensus, peut-être parfois trop, ou trop tard, quand les forces sont à ce point contraires et freinent les indispensables décisions. Nous tenons à saluer votre engagement sincère, vos qualités humaines, qui auraient dû pouvoir contribuer à relever Verviers. Dans d'autres circonstances...

Après beaucoup de temps perdu, et d'immobilisme, voici donc une nouvelle majorité à Verviers. Mais au-delà des personnes et des paroles, c'est la question du fond qui nous importe.

Une nouvelle majorité, mais avec quel projet ? Nous n'en savons encore rien. Et nous nous interrogeons évidemment sur la vision qui va être celle de cette nouvelle majorité PS-cdh.

Les majorités qui se sont succédé durant les quinze dernières années n'ont pas réussi à fédérer les Verviétois autour d'un vrai projet de ville à long terme. Nous espérons à tout le moins que la nouvelle majorité pourra travailler dans la sérénité pour le bien de toutes et de tous à Verviers. Les défis sont nombreux et immenses. Difficultés financières, personnel communal à bout et fatigué de ne pas être respecté, situation de dépérissement extrême de notre centre-ville... Cette nouvelle majorité n'aura guère droit à l'erreur, aux tâtonnements. Elle est condamnée à réussir. **Il est, non plus seulement primordial, mais vital, d'insuffler une nouvelle dynamique pour Verviers.**

Madame Targnion, nous tenons à vous féliciter pour vos nouvelles responsabilités. Nous soulignons aussi le fait que pour la première fois une femme accède au mayorat à Verviers. Et nous espérons

que vous allez pouvoir mettre en place un nouveau mode de gestion, positif et ouvert, éloigné des **combats de coqs ou d'égo stériles auxquels nous avons souvent assisté.**

Le défi qui vous attend est immense. La tâche est complexe. Et le délai qui vous est imparti est court. Nous ne nous attendons pas à un miracle de votre part. Entre continuité et innovation, vous allez devoir jongler.

Ecolo continuera à travailler avec deux mots d'ordre : propositions et vigilance. Nous attendons évidemment votre déclaration de politique générale pour pouvoir nous positionner face aux priorités qui seront les vôtres. De nombreux projets importants et coûteux sont en effet dans les cartons : Grand-théâtre, Biolley, cité administrative, Grand-Bazar, hall sportif...Il faudra faire des arbitrages, poser de vrais choix politiques. Sans parler du projet Banimmo qu'il faudra finaliser; ou pour être plus exact : faire atterrir tout en limitant la casse.

De notre côté, les priorités d'Ecolo sont toujours les mêmes : redynamisation du centre-ville en y ramenant des habitants, et donc de la vie, et du commerce de qualité, rénovation du bâti existant, création d'espaces verts en centre-ville et dans les quartiers, développement culturel centré d'abord sur nos richesses locales, développement de l'économie locale et sociale, aides à la réinsertion sociale et professionnelle, participation du citoyen qui ne veut plus n'être consulté que tous les 6 ans lors des campagnes électorales.

Vous l'aurez compris, **notre ambition est de mener une opposition constructive, propositionnelle. Sans relâche, vous aurez en face de vous un groupe Ecolo présent pour vous soumettre des propositions, et aussi pour mettre le doigt sur les incohérences et les manquements.** Nous souhaitons, à l'opposé de ce qu'il s'est passé ces derniers mois, travailler dans un climat de respect avec pour seul objectif d'obtenir la plus grande efficacité possible des politiques menées grâce au débat contradictoire, à la transparence des décisions et à la publicité vis-à-vis des citoyens pour qu'ils puissent comprendre les décisions prises dans notre assemblée.

C'est pourquoi dès aujourd'hui, nous souhaitons **mettre à l'ordre du jour le débat sur la pratique du cumul des mandats.** Dans ce nouveau collège, seuls 4 Echevins se sont fermement engagés à ne pas cumuler. C'est évidemment très interpellant. D'un point de vue éthique, nous sommes et restons, fermement opposés à cette pratique. Travailler à mettre fin aux cumuls des mandats est fondamentalement nécessaire pour retrouver la confiance des citoyens dans le politique, améliorer la gouvernance, empêcher les concentrations de pouvoir et éviter les conflits d'intérêt. Nous aurons l'occasion d'en reparler tout à l'heure puisque j'ai fait spécifiquement inscrire ce point à l'ODJ de notre Conseil. **Madame Targnion, nous vous demandons, à vous qui avez déclaré qu'être Bourgmestre est un rêve de jeune fille, de consacrer tout votre temps et toute votre énergie à accomplir votre rêve.** Sinon, cela serait un très mauvais point de départ pour votre majorité. Votre tâche, c'est de rester à Verviers et d'y relever ces défis, d'y être disponible pour rencontrer la population et les associations qui sont en attente de réponses fortes et rapides.

Mesdames et Messieurs, chers responsables politiques verviétois, chers collègues, **Verviers mérite mieux que le sort qu'elle connaît actuellement. Mobilisons-nous pour lui redonner vie et projets, dynamisme et attrait.** Si nous sommes élus, c'est pour travailler au bien commun, à l'intérêt collectif. Faire parler de soi dans les médias ne devrait jamais être un objectif (en soi.) Nous espérons que cette nouvelle majorité pourra tirer les leçons qui s'imposent.

Pour le Groupe ECOLO

Pauline Dumoulin, cheffe de groupe

Mise à disposition de travailleurs dans les ASBL

Je vois deux aspects différents mais en même temps relativement proche dans ces mises à disposition de travailleurs de la Ville de Verviers.

Le premier aspect concerne le mouvement associatif et citoyen. On ne peut de toute façon pas dire que la défunte majorité ait été une majorité favorable au mouvement associatif. Je l'ai rappelé par des exemples lors de ma dernière intervention au sujet des MB1 mais j'avais déjà mis en exergue ce «non amour» et «ce non soutien» à l'associatif lors de mes interventions sur le budget 2014 et 2015, voire même lors d'autres interventions de cette mandature. On pourrait espérer que sur cet aspect là, cela pourrait éventuellement aller un peu mieux avec cette majorité-ci. Le rêve est toujours permis ! Cependant, si les membres de la nouvelle majorité votaient tous ces points relatifs à la réduction de l'aide apportée en personnel à l'associatif, ce serait un très mauvais point de départ. Il faut bien se «mettre en tête» que souvent l'associatif, qui globalement fait un très bon travail à Verviers, remplit des missions qui relèvent de l'intérêt général. Je ne citerai qu'à titre d'exemple : «Lire et écrire». Il faudra envisager la perte de la qualité du service rendu au citoyen. Je voudrais rappeler que pour le parti Ecolo, il y a des priorités sociales, de santé et éducatives et que c'est plus encore qu'à d'autres moments, en période de crise, que nous avons besoin du mouvement associatif, comme d'ailleurs des services publics.

Le deuxième aspect concerne les ASBL paracommunales. A ce sujet, je voudrais rappeler ce que j'ai également signalé lors des MB1, que dans ce cas précis, il ne s'agit pas de personnel mis à disposition du mouvement associatif mais bien de personnes qui remplissent des missions communales de service public. Remettre ces personnes purement et simplement à l'administration communale, c'est déforcer les ASBL qui remplissent pour notre ville des missions communales qui ont été par le passé confiées à ces ASBL paracommunales pour rendre la gestion de certaines de nos missions plus souples. Une des ASBL qui va être particulièrement victime de ces rapatriements, c'est Aqualaine. Voici pourtant, une ASBL paracommunale qui aurait pu jouer un rôle dans la réflexion sur le développement touristique de Verviers.

Philippe Kriescher

Taxe déchet

Cette année encore, nous voterons contre.

Cette fois encore, nous tenons à dénoncer le fait que la politique menée en la matière soit plus financière que préventive. Avec cette taxe annuelle forfaitaire, chaque ménage va donc continuer à payer la même chose, quels que soient ses efforts pour réduire sa quantité de déchets.

Nous ne sommes pas favorables à une mise en œuvre intégrale du coût-vérité. Celui-ci induit une augmentation des taxes déchets forfaitaires qui vont à l'encontre des politiques de prévention. Au contraire, nous défendons l'instauration du principe pollueur-payeur qui responsabilise, incite à trier et à réduire sa quantité de déchets.

Pauline Dumoulin

Cumul des mandats de la nouvelle Bourgmestre

Madame la Bourgmestre, lorsque vous étiez encore assise à côté de moi sur les bancs de l'opposition, votre parti avait, comme Ecolo, demandé à Marc Elsen de se consacrer à 100% à Verviers en démissionnant de son mandat de député. Ecolo et parti socialiste étaient à ce sujet sur la même longueur d'onde : notre ville mérite, et a besoin, d'un Bourgmestre qui s'y consacre à temps plein, entièrement. Le PS, par la voix de Malik Ben Achour, avait été clair à ce sujet.

Maintenant que le parti socialiste est revenu au pouvoir, allez-vous retourner votre veste ? Est-ce le message que vous souhaitez envoyer aux Verviétois et Verviétoises ?

Le choix de cumuler votre fonction de Bourgmestre avec votre fonction de députée à la FWB est pour nous indéfendable. Nous plaidons d'ailleurs toujours pour une interdiction générale de ce type de cumul (cumul entre député et mandataire exécutif local (bourgmestre, échevin, président de CPAS) pour les responsables de communes dépassant un certain seuil d'habitants). Les arguments, dans ce cas précis, sont nombreux mais je me limiterai aux principaux :

- Il y a 24h dans une journée. Pour tout le monde. Indépendamment de la force de travail de chacun.
- Chacun de ces deux mandats constitue un travail à temps plein, considéré séparément rémunéré comme tel.
- Il y a urgence pour relever Verviers. Nous connaissons actuellement une situation particulièrement difficile : une crise financière, un centre-ville à redynamiser urgemment, une ville dont l'image est entièrement à restaurer. Ces états de fait nécessitent un engagement total, plein et entier de la personne à la tête de notre ville.
- Votre remplaçant à la FWB serait Monsieur Istasse : les dossiers Verviétois pourront donc être parfaitement défendus à ce niveau de pouvoir, par lui comme par les autres députés de notre arrondissement, tous partis confondus.

Madame la Bourgmestre, votre cumul est certes légal. Mais c'est un **très mauvais signal envoyé aux Verviétois**. Mais il est encore temps de changer la donne.

Pauline Dumoulin

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les Echevin(e)s,

Cher(e)s collègues,

Concerne :

- **Projet de Partenariat transatlantique sur le Commerce et l'Investissement entre l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique (TTIP) et ses conséquences sur les entités locales.**
- **Projet de motion déposé par l'ensemble des partis siégeant au Conseil Communal de Verviers.**

Ce projet fait suite à une demande du groupe Ecolo datant de septembre 2014, à la réflexion au sein de chaque parti concernant ce partenariat et aux questionnements des citoyens et associations verviétois.

Il est important de souligner le travail de chacun et de remercier l'ensemble des partis pour les échanges fructueux et sincères qui ont permis d'arriver à un texte qui respecte les idées de tous.

Le Conseil Communal, réuni en séance publique, propose la motion suivante ;

Vu l'article L 1122-30 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu le mandat relatif à la conclusion avec les États-Unis d'un accord appelé « Partenariat transatlantique sur le Commerce et l'Investissement », donné par le Conseil des ministres européens des affaires étrangères et du commerce à la Commission européenne le 14 juin 2013 ;

Vu la résolution du Parlement européen du 25 novembre 2010 sur les droits de l'Homme et les normes sociales et environnementales dans les accords commerciaux internationaux ;

Considérant que le commerce international peut, dans certaines conditions, favoriser la croissance économique mais aussi contribuer au renforcement des liens entre les pays ;

Considérant que l'Union européenne et les Etats-Unis sont des opérateurs commerciaux et des investisseurs de premier plan à l'échelle planétaire, et qu'ensemble, ils représentent, au niveau mondial près de la moitié du PIB et un tiers des échanges ;

Considérant que l'Europe a prioritairement besoin d'un plan d'investissement pour l'activité et l'emploi afin de faire reculer le niveau du chômage et que le relèvement de la croissance européenne d'origine interne est plus efficace et plus rapide ;

Considérant que les Etats-Unis n'ont ratifié que deux des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ;

Considérant la position du Gouvernement fédéral comme cela ressort de l'accord de Gouvernement en vertu duquel :

- « La Belgique continuera à soutenir le 'Transatlantic Trade and Investment Partnership' (TTIP) avec le USA, tout en veillant à la transparence ainsi qu'à la préservation d'un certain nombre d'intérêts sociaux, et culturels importants ainsi que la sécurité alimentaire » ; ou encore,
- « La Belgique plaidera au niveau européen pour le respect et l'inclusion des droits fondamentaux du travail et les normes environnementales internationales – y compris dans le cas spécifique de la coopération au développement – dans le mandat de la Commission européenne pour la négociation d'accords d'investissements et d'accords de libre-échange » ;

Constatant le manque de transparence du mandat de négociation du TTIP et considérant les possibles conséquences inquiétantes – notamment en termes de concurrence, de normes sociales, environnementales, économiques, sanitaires, agricoles, de propriété intellectuelle, d'exception culturelle ;

Considérant l'importance de préserver le niveau de protection des normes sociales, sanitaires et environnementales en vigueur au sein de l'UE et d'assurer leur respect par les entreprises européennes et étrangères opérant sur le marché unique européen ;

Considérant que les accords de libre-échange ne doivent pas se révéler comme des outils utilisés par certains pour assouplir, voire abroger, les législations européennes, nationales, régionales ou communales ;

Considérant que le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et Etats, actuellement défendu par les négociateurs de l'accord, créerait une cour arbitrale composée d'experts non élus, devant laquelle les autorités publiques, livrées aux avocats d'affaires, pourraient être directement attaquées par une firme privée ; ce qui signifie que toute espèce de norme sociale, sanitaire, alimentaire, environnementale ou technique adoptée par un Etat, une région, une commune, dès lors qu'elle contrarie une firme privée, pourrait être attaquée devant un mécanisme d'arbitrage privé ;

Considérant qu'un tel montage juridique risquerait de limiter la capacité des autorités publiques de maintenir des services publics (éducation, santé...), de protéger les droits sociaux, de garantir la protection sociale ;

Considérant que le marché transatlantique menacerait le soutien au développement de l'emploi et la relocalisation des activités et considérant qu'il permettrait d'envisager la protection des travailleurs et le modèle social belge comme entraves au marché ;

Considérant la nécessité d'encadrer davantage les opérations bancaires et financières et d'assurer une meilleure coordination internationale en la matière, considérant également que l'inclusion de ces domaines pourrait avoir un impact positif plus important sur la croissance et le bien-être, considérant le cas échéant qu'il faut à tout le moins éviter que l'inclusion des services financiers dans les négociations ne conduise à un nivellement par le bas des règlements européens sur les services financiers ;

Considérant en tout état de cause la nécessité d'encadrer les négociations associées au Traité transatlantique par des balises fortes en matière de sécurité sociale, de droit du travail, de normes humaines, sanitaires et environnementales ainsi que par des balises fortes en matière de modes de régulation financière et bancaire, d'échange de données et de lutte contre les paradis fiscaux ;

Considérant en tout état de cause la nécessité d'exclure des négociations des domaines tels que la culture, l'agriculture ainsi que des domaines d'utilité publique essentielle comme l'eau, la santé et l'éducation ;

Vu le risque pour la Commune que le TTIP produise des effets directs ou indirects sur ses missions et sur la gestion des services publics ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité

Le Conseil Communal de Verviers,

- **Affirme** ses craintes quant aux négociations telles qu'actuellement menées dans le cadre du TTIP qui constituent une menace grave pour nos démocraties communales, notamment en matière économique, sociale, sanitaire, environnementale, culturelle ;
- **Refuse** toute tentative de dérégulation de nos normes et toute tentative d'affaiblir le cadre communal, régional, national ou européen notamment en matière sociale, de santé, d'environnement, des travailleurs, des consommateurs et des entreprises ;
- **Décide**
 - de demander aux autorités belges compétentes et concernées d'exiger que les négociations concernant le projet de Partenariat transatlantique sur le Commerce et l'Investissement entre l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique visent absolument une harmonisation vers le haut, c'est-à-dire intégrant les normes les plus élevées, que cela concerne les droits sociaux, la santé, les droits humains, les dispositifs de protection de l'environnement ou encore la protection des travailleurs et des consommateurs et encourage toute position de ces autorités allant dans ce sens ;
 - de demander aux autorités belges compétentes, à la Commission, au Conseil et au Parlement européens de suspendre provisoirement les négociations afin de :
 - procéder à une évaluation de l'état d'avancement de la négociation et demander au Bureau Fédéral du Plan qu'il chiffre l'augmentation du PIB prévu pour la Belgique avec la conclusion de l'accord en ayant une attention particulière pour les PME ;
 - redéfinir le mandat octroyé à la Commission européenne après un débat au sein du Parlement européen ;
 - fixer des balises claires et déterminer les objectifs de la nouvelle phase de négociation ;
 - de marquer sa ferme opposition par rapport à toute clause de règlement des différends entre les investisseurs et les Etats qui pourraient limiter la juridiction des Etats membres, et ce afin de garantir les systèmes juridiques nationaux ;
 - de demander à l'ensemble des autorités du pays de veiller à la diffusion la plus large possible d'une information complète au sujet du TTIP et leur demande d'encourager le monde associatif, culturel et éducatif à aller dans ce sens

- de demander d'exclure l'agriculture du mandat des négociations compte tenu des grandes différences entre les visions européenne et américaine, notamment en ce qui concerne la sécurité et la qualité alimentaires, les OGM, les pratiques agricoles familiales et la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement naturel et de la biodiversité.
- appelle le Gouvernement fédéral, la Commission, le Conseil et le Parlement européens à exclure du mandat de négociation tous les services et biens culturels en ce compris l'audiovisuel afin de protéger et promouvoir la diversité culturelle, en accord avec la Convention 2005 de l'Unesco
- de soutenir la position des demandes aux autorités belges compétentes par rapport à la transparence requise relative au TTIP et leur demande de faire pression au niveau européen afin que les négociations sur ce projet de partenariat se fassent dans la plus grande transparence à l'égard des consommateurs et des citoyens.
- décide de communiquer cette motion
 - au Premier Ministre belge,
 - au Président de la Commission européenne
 - au Président du Conseil européen
 - à la Commissaire européenne en charge du Commerce

Le groupe Ecole proposent l'aménagement
 PS + Cdt + PP.

suivant:

Remplacer "suspension" = des négociations
 par "onêt" =

MOTION TTIP – CC du 26 octobre – Pt 94b

Si généralement, les sujets européens restent souvent – et malheureusement – affaire de spécialistes, ici, pour une fois, une thématique s'impose dans le débat public. En effet, le simple exemple de notre débat ce jour dans notre assemblée communale constitue un indicateur de l'intérêt que porte la société sur la nature de ce projet.

Par ce débat, c'est tout simplement les fondements des valeurs de notre société, de notre continent qu'il convient d'aborder. C'est de la société que nous voulons demain qu'il convient de définir.

C'est pourquoi, en tant que Bourgmestre, en tant que démocrate et en tant que citoyenne, je me réjouis que notre Conseil communal puisse se saisir d'une problématique aussi fondamentale.

Sans revenir sur le fond du problème, bien que j'aie bien des choses à dire à ce propos, en particulier sur la vision économique et commerciale découlant du TTIP, je félicite mon collègue Bernard Carton d'avoir pu détecter les points de convergences entre les partis parties prenantes à cette résolution, d'avoir réussi à en rédiger une synthèse et ainsi de nous proposer ce soir un texte qui sera soumis, chers collègues, à votre discernement.